



Ville de Vaujours

DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Service Urbanisme

Réf. : DB/ST/TD/NB/PH

Demande déposée le 10/05/2021 complété le : 28/06/2021		DP N° 093 074 21 C0027
Par :	PHARMACIE CALLENS	
Représenté par :	MONSIEUR	
Demeurant à :	30 RUE PERRONET - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	Surface de plancher créée: 0 m²
Pour :	INSTALLATION DE BAIES VITREES – INSTALLATION D'UNE PORTE AUTOMATIQUE ET MISE EN PLACE D'UN RIDEAU METALLIQUE.	Nb de logements: Nb de bâtiments: 1
Sur un terrain sis à	198 RUE DE MEAUX – 93410 VAUJOURS	Destination : COMMERCE
Cadastre :	A 1221 ; A 1484 ; A 1485 ; A 1488. A 1489 ; A 1492 ; A 404	

ARRETE MUNICIPAL tendant à la décision de NON-OPPOSITION n°21/280

Monsieur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, et R.423-1 et suivants ;

Vu le plan local d'urbanisme adopté le 19 décembre 2017 en application de l'article L 153-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu le contenu et les effets du plan local d'urbanisme et ce conformément aux articles L 151-1 , L 152-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 28 juin 2021.

Vu la déclaration préalable susvisée.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les travaux décrits ci-dessus **peuvent être exécutés en respectant les prescriptions ci-dessous :**

-ARRETE-

Article 1: Les travaux devront être conformes au projet joint :

- Installation de baies vitrées ;
- Installation d'une porte automatique (entré/sortie) de 180 cm de 2 vantaux ;
- Installation d'une porte automatique (sortie) de 98 cm ;
- Mise en place d'un rideau métallique ;

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-A1
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

Article 2 : Tous travaux ou installations prévus en bordure de la voie ou nécessitant une occupation du domaine public sont subordonnés à l'obtention d'une permission de voirie après l'instruction d'une demande à déposer auprès des Services Techniques.

Article 3 : A l'issue des travaux, le pétitionnaire devra transmettre en mairie, en trois exemplaires le formulaire dûment complété de Déclaration Attestant l'Achèvement des Travaux (DAACT – cerfa n°13408*05) pour procéder à la conformité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Vaujours, le 03 août 2021

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint en charge de
l'urbanisme, les espaces verts, les
travaux et les voiries,



Stéphane PAU

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 424-7 du code de l'urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa notification au demandeur.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

- **DROITS DES TIERS :** La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment : obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'enseulement, de mitoyenneté ou de passage ; règles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au bénéficiaire de l'autorisation de respecter.

- **VALIDITE :** Les effets de la déclaration sont caducs si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de deux ans à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Le décret n°2014-1661 du 29 décembre 2014 porte ce délai de validité à 3 ans à une déclaration intervenue au plus tard le 31 décembre 2015.

- **AFFICHAGE :** La décision de non opposition à la déclaration préalable ou l'arrêté de permis doivent être affichés sur le terrain par les soins du bénéficiaire, de manière visible de l'extérieur, dès sa notification. Les conditions de l'affichage sur le terrain sont définies par l'article R.424-15 et les articles A.424-15 à A.424-18 du code de l'urbanisme. Il faut retenir que l'affichage sur le terrain doit être visible de l'extérieur, être réalisé dès notification de l'arrêté pendant toute la durée du chantier, mentionner l'obligation prévue à peine d'irrecevabilité par l'article R.600-1 de notifier tout recours administratif ou contentieux à l'auteur de la décision ainsi qu'à son bénéficiaire.

- **DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Le délai de recours contentieux des tiers est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de DEUX MOIS d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à compter de la notification de la décision ou de l'arrêté contestés. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les permis délivrés au nom de l'Etat.

Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyen www.telerecours.fr »

- **ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES :** Elle doit être souscrite par le pétitionnaire dès le début des travaux. A défaut, il encourt des sanctions pénales sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.

093-269300376/20210803-2021-280-A
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021



MINISTÈRE CHARGÉ
DE L'URBANISME

Déclaration préalable Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis

N° 13404*07



Pour les déclarations portant sur une construction ou des travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes ou sur un ravalement, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 13703.
Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage, ...) de faible importance soumis à simple déclaration.
- Vous réalisez des travaux (construction, modification de construction existante...) ou un changement de destination soumis à simple déclaration. (1)

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

La présente demande a été reçue à la mairie

MAIRIE DE VAUJOURS
SEINE SAINT-DENIS

28 JUN 2021

le 28/06/2021

Cachet de la mairie et signature du receveur

N° à l'Architecte des Bâtiments de France
ou au Directeur du Parc National

Dossier transmis :

D.P. 093 074 21 0023

Dpt Commune Année N° de dossier

21 093 074 21 0023

cadre réservé à la mairie du lieu du projet

1 - Identité du déclarant

Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera redévalable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2^{ème}, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Vu pour être annexé

à la déclaration préalable

N° 093074210023

28 JUN 2021

Date et lieu de naissance

Commune :

Pays :

Département :

Vous êtes une personne morale

Dénomination : PHARMACIE CALLENS

Raison sociale :

Le Maire,

Pour le Maire,

Monsieur Madame

Prénom :

Nom :

Stéphane PAU

2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 30

Voie : Rue Perronet

Lieu-dit :

Localité : NEUILLY SUR SEINE

Code postal : 93200 BP : Cedex :

Téléphone :

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :

Division territoriale :

1 A compter du 1er janvier 2016, le contrôle des changements de destination ne porte pas sur les changements entre sous-destinations d'une même destination prévues à l'article R. 151-28 du code de l'urbanisme. Il n'y a pas de formulaire à remplir dans ce cas.

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-A1
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale
Nom : _____ Prénom : _____
OU raison sociale : _____
Adresse : Numéro : _____ Voie : _____
Lieu-dit : _____
Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____
Si cette personne habite à l'étranger : Pays : _____
Division territoriale : _____
Téléphone : _____ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : _____
J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 - Le terrain

3.1 - Localisation du (ou des) terrain(s)
Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.
Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)
Numéro : 198 Voie : RUE DE MEAUX
Lieu-dit : _____
Code postal : 91341 BP : _____ Cedex : _____

Références cadastrales : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 9)
Préfixe : 000 Section : A Numéro : 1221
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : _____

3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables)
Etes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui Non Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? Oui Non Je ne sais pas
Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ? Oui Non Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P.) ? Oui Non Je ne sais pas
Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N.) ? Oui Non Je ne sais pas
Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

Vu pour être annexé
à la décision préalable
N° 09307421C0027
Vaujours, le 03/08/2021
Le Maire,

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU



Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-A1
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

8 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire la présente déclaration préalable.¹⁰
Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.
J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code et de l'obligation de respecter ces règles.
Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

A VAUJOURS
Le : 2 5 / 0 6 / 2 0 2 1

Signature du déclarant

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.
Vous devrez produire :
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet fait l'objet d'une demande de dérogation auprès de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09 304 210 202
Vaujours, le 05/06/2021
Le Maire,
28 JUN 2021
DP 093 074 2100027

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU



10 Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des quatre cas suivants :
- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire ou des propriétaires ;
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;
- vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectifier ces données. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-AI
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 1,4,8,4

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 1,4,8,5

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 1,4,8,8

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 1,4,8,9

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 1,4,9,2

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 4,0,4

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Surficie totale du terrain (en m²) :

Stéphane PAU



Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Le Maire,

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 0930300372
Vaujours, le 03/08/2021

28 JUN 2021
DP 093 074 21 C 00 27



Accusé de réception en préfecture
 093-269300372-20210803-2021-280-A1
 Date de télétransmission : 12/08/2021
 Date de réception préfecture : 12/08/2021



Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour les déclarations préalables des constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis comprenant ou non des démolitions
 Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

D p **D** p
 Cadre 3 - Forme à remplir par le maître du projet
 Dpt : 093 Commune : Année : N° de dossier : 2021

1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction
 Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) : 0 m²
 Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement : m²
 Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) : m²

1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables (1)

Dont :		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)	Bénéficiaire d'un PLAI ou LITS (4)	Bénéficiaire d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)	Bénéficiaire d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé	Bénéficiaire d'un PLAI ou LITS	Bénéficiaire d'autres prêts aidés
Nombre de logements créés		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	

Parmi les surfaces déclarées ci-dessus, quelle est la surface (1) affectée à la catégorie des abris de jardin, pigeonniers et colombiers ? m²

1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert.
 Pour la réalisation de ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (4)(5)(6) ?
 Oui Non Si oui, lequel ?
 Quelle est la surface taxable (1) existante? m²
 Quel est le nombre de logements existants ?
1.2.3 - Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation

Nombre de commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m ² (9)		Total des surfaces créées, y compris les surfaces annexes		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	
Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)		Local à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	

Le Maire
 Adjoint
 Stéphane PAU

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-A1
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

4 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables

Nombre d'exemplaires à fournir	Pièces
1 exemplaire par dossier	<input type="checkbox"/> F4. Le statut de l'établissement public (à caractère industriel et commercial ou administratif)
1 exemplaire par dossier	<input type="checkbox"/> F5. Les statuts de l'association et le justificatif de la gestion désintéressée au sens de l'article 206 1 bis 1er alinéa du code général des impôts
	Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme :
1 exemplaire par dossier	<input type="checkbox"/> F6. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme)
	Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme :
1 exemplaire par dossier	<input type="checkbox"/> F7. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme)
	Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme :
1 exemplaire par dossier	<input type="checkbox"/> F8. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre
1 exemplaire par dossier	<input type="checkbox"/> F9. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme
	Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine (19) :
1 exemplaire par dossier	<input type="checkbox"/> F10. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1er août 2003

DP 093 074 21 C 0 0 2 7
28 JUIN 2021

5 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

Vu pour être annexé à la déclaration préalable
N° 0310812021
Veuillez, le 03/08/2021

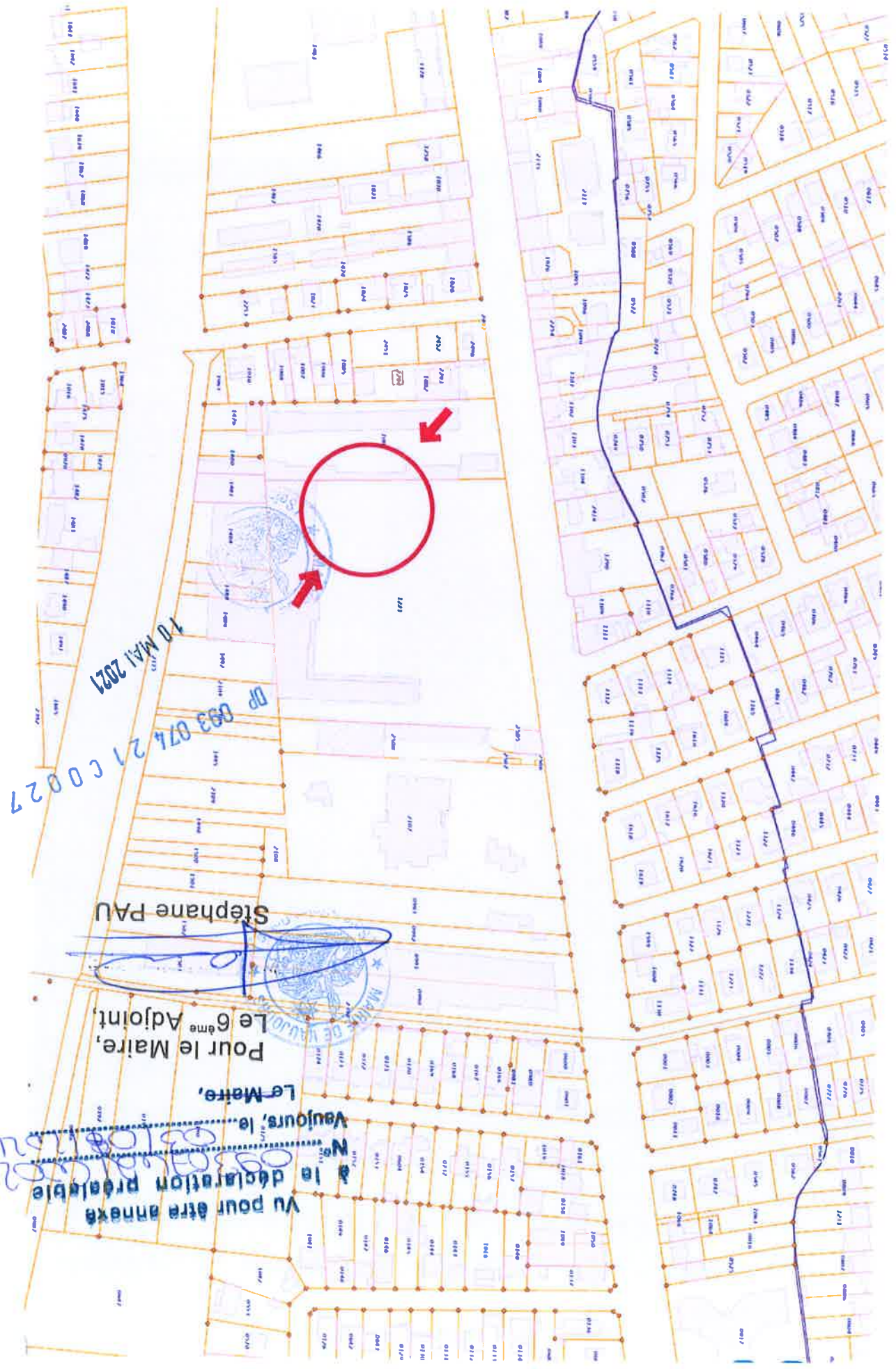
Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse de vos taxes plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner

Nouvelle adresse : Numéro : Voie :
Localité :
Code postal : BP : Cedex :
Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :
Division territoriale :

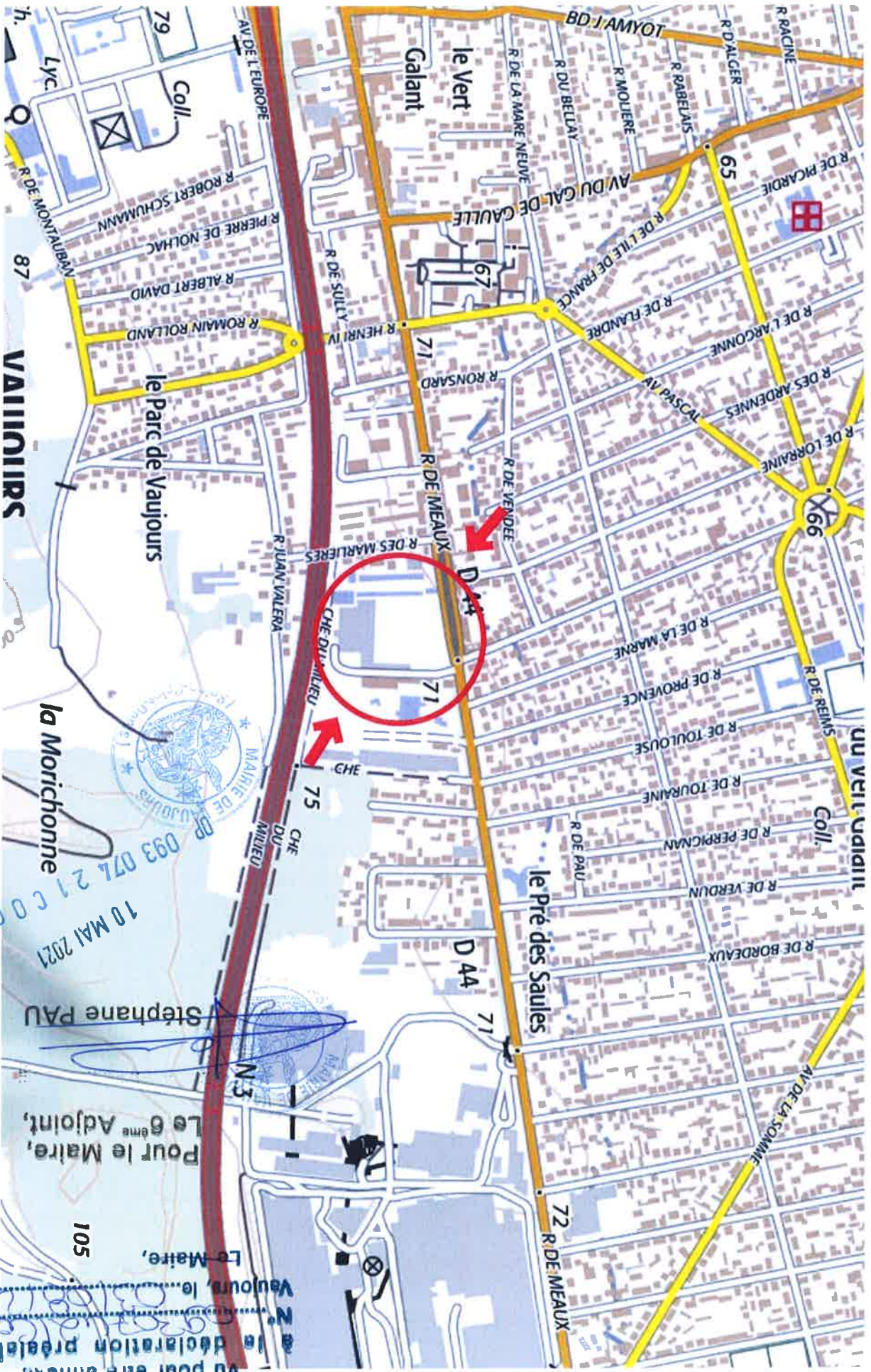
Le Maire, Le 6^{ème} Adjoint,
Mairie de Pau

Date 25 / 06 / 2021
Nom et Signature du déclarant

PLAN CADASTRAL
198 Rue de Meaux - 93410 VAUJOURS



Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-AI
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021



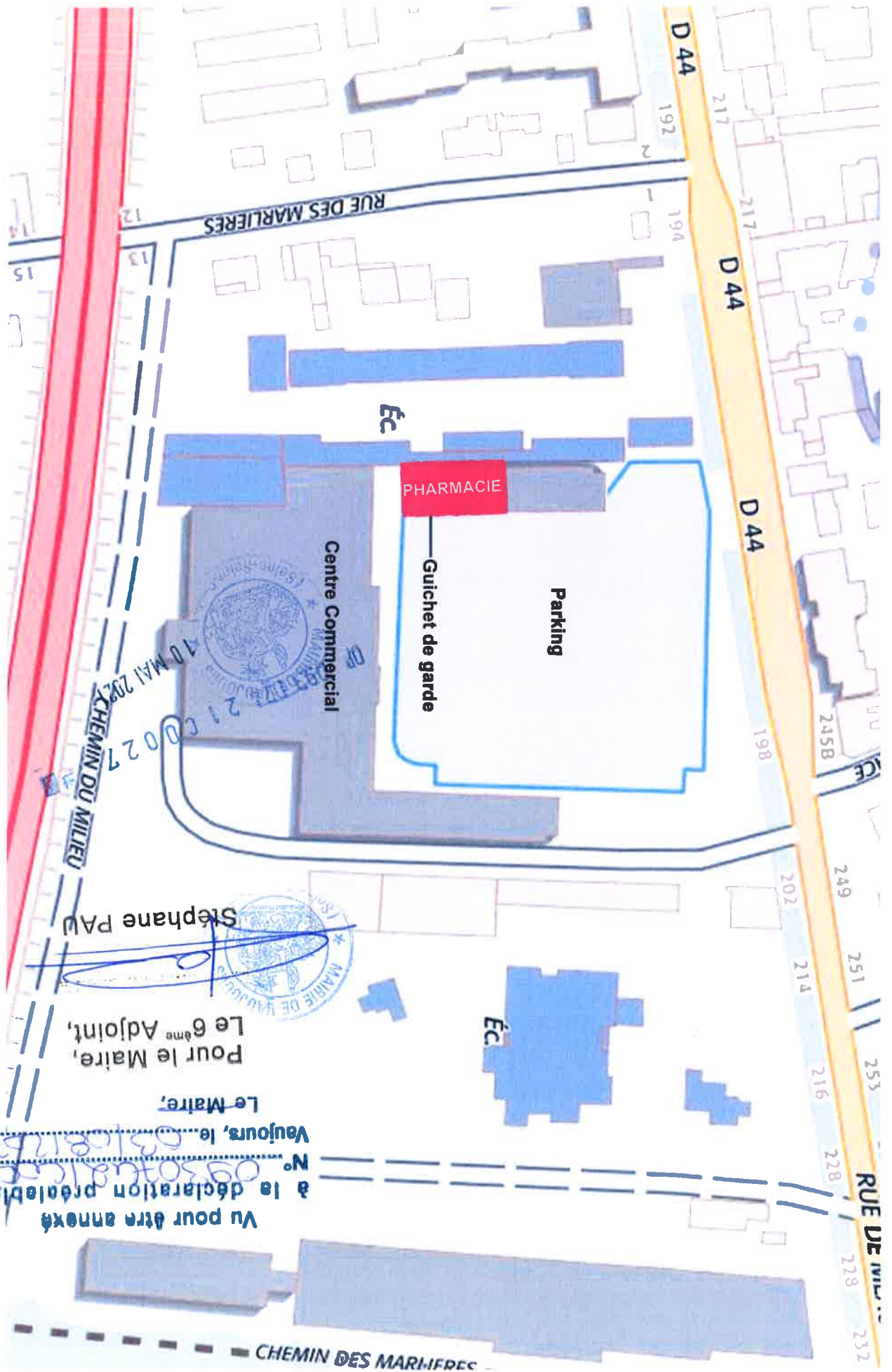
PLAN DE SITUATION
198 Rue de Meaux - 93410 VAUJOURS

10 MAI 2021
093 071 21 00 027
Mairie de Vaujours

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 105
Le Maire,
Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,
Stéphane PAU

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-AI
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

PLAN DE MASSE
198 Rue de Meaux - 93410 VAUJOURS



Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 0930121250
Vaujours, le 12/08/2021
Le Maire,
Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,
Stéphane PAU

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-AI
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021



FAÇADE PROJET
Extension du Centre Commercial - 198 rue de Meaux - 93410 Vaujours



Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-A1
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-A1
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021



Déclaration préalable Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis

N° 13404*07



Pour les déclarations portant sur une construction ou des travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes ou sur un ravalement, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 13703.
Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage...)
- Vous réalisez des travaux (construction, modification de construction existante...) ou un changement de destination soumis à simple déclaration. (1)

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D.P. 093 074 21 000 27

Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

MAIRIE DE VAUJOURS SEINE SAINT-DENIS

28 JUN 2021

le dossier transmis : [] à l'Architecte des Bâtiments de France [] au Directeur du Parc National

28 06 2021

28 JUN 2021

1 - Identité du déclarant

Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera responsable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2^{ème}, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom :

Date et lieu de naissance

Prénom :

Date : Commune : Département :

Vous êtes une personne morale

Dénomination : PHARMACIE CALLENS

Raison sociale :

Pour le Maire, Le 6^{ème} Adjoint,

Représentant de la personne morale: Madame Monsieur

Nom Prénom

Stéphane PAU

2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 30

Voie : Rue Perronet

Lieu-dit : Localité : NEUILLY SUR SEINE

Code postal : 91220 RP Cedex :

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

Téléphone : indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

1 A compter du 1er janvier 2016, le contrôle des changements de destination ne porte pas sur les changements entre sous-destinations d'une même destination prévues à l'article R. 151-28 du code de l'urbanisme. Il n'y a pas de formulaire à remplir dans ce cas.

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale

Nom :

OU raison sociale :

Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Si cette personne habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Téléphone :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : maxime_nouchi@icloud.com

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 - Le terrain

3.1 - Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 198 Voie : RUE DE MEAUX

Lieu-dit : Localité : VAUJOURS

Code postal : 93410 BP : Cedex :

Références cadastrales : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 9)

Préfixe : 000 Section : A Numéro : 1221

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables)

Etes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?

Oui

Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un lotissement ?

Oui

Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ?

Oui

Non Je ne sais pas

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ?

Oui

Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain

Oui

Non Je ne sais pas

Partenariat (P.U.P.) ?

Oui

Non Je ne sais pas

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N.) ?

Oui

Non Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision d'autorisation, les numéros et les dénominations :

N° de déclaration préalable : 09300372

à la déclaration préalable : 05/08/2021

Veuillez, le Maire,

Le Maire,

Pour le Maire,

Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU



Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-A1
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

4 - À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de construction)

4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases correspondantes)

Lotissement

Division foncière située dans une partie de la commune délimitée par le conseil municipal?

Terrain de camping

Installation d'une caravane en dehors d'un terrain de camping ou d'un parc résidentiel de loisirs

Durée annuelle d'installation (en mois) :

Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes

Contenance (nombre d'unités) :

Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol :

Superficie (en m²) :

Profondeur (pour les affouillements) :

Hauteur (pour les exhaussements) :

Coupe et abattage d'arbres

Modification ou suppression d'un élément protégé par un plan local d'urbanisme ou document d'urbanisme en tenant lieu (plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de zone)?

Modification ou suppression d'un élément protégé par une délibération du conseil municipal

Installation d'une résidence mobile constituant l'habitat permanent des gens du voyage pendant plus de trois mois consécutifs

Aire d'accueil des gens du voyage

Travaux ayant pour effet de modifier l'aménagement des espaces non bâtis autour d'un bâtiment existant situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou abords d'un monument historique.

Aménagement d'un terrain pour au moins deux résidences démontables, créant une surface de plancher totale inférieure ou égale à 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Aménagement d'aire d'accueil et terrain familial des gens du voyage recevant jusqu'à deux résidences mobiles

Dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, abords d'un monument historique, site classé ou réserve naturelle :

Installation de mobilier urbain, d'œuvre d'art

Modification de voie ou espace publics

Plantations effectuées sur les voies ou espaces publics

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Vaujours, le 03/08/2021

N° 09307210027

à la déclaration préalable

Vu pour être annexé

Le Maire,

Pour le Maire,

Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU

MAIRIE DE VAUJOURS

ARRONDISSEMENT DE VAUJOURS

Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (en m²) :

Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre :

4.2 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis à disposition de campeurs

Aggrandissement ou réaménagement d'une structure existante ?

Oui Non

Si oui,

- Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation :

- Veuillez préciser le nombre d'emplacements :

■ avant agrandissement ou réaménagement :

■ après agrandissement ou réaménagement :

Veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux :

tentes : caravanes : résidences mobiles de loisirs :

et précisez le nombre maximal de personnes accueillies :

Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)

Nombre d'emplacements réservés aux HLL :

Surface de plancher prévue, réservée aux HLL :

2 En application de l'article L.115-3 du code de l'urbanisme

3 Élément identifié et protégé en application de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme. En cas de doute, veuillez vérifier auprès de la mairie.

4.3 - À remplir pour la déclaration de coupe et/ou abattage d'arbres

Courte description du lieu concerné :

bois ou forêt parc alignement (espaces verts urbains)

Nature du boisement :

Essences :

Age : Densité :

Qualité :

Traitement : Autres :

5 - À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

5.1 - Nature des travaux envisagés

- Nouvelle construction
- Travaux ou changement de destination sur une construction existante
- Piscine
- Clôture
- Autres (précisez) :

Vitrage et entrée de la pharmacie

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

- Installation de bates vitrées
- Installation d'une porte automatique (entrée/sortie) de 180cm de 2 vantaux (3P)
- Installation d'une porte automatique (sortie) de 98cm (1UP)
- Mise en place d'un rideau métallique

Vu pour être annexé

à la déclaration préalable

N° 0930215027

Vaujours, le 03/08/2021

Le Maire,

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :

Pour le Maire,

Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU



5.2 - Informations complémentaires

Type d'annexes : Piscine Garage Veranda Abri de jardin Autres annexes à l'habitation
 Nombre total de logements créés : _____ dont individuels : _____ dont collectifs : _____

• Répartition du nombre total de logement créés par type de financement : _____

Logement Locatif Social _____ Accession Sociale _____ (hors prêt à taux zéro) _____ Prêt à taux zéro _____
 Autres financements : _____

• Mode d'utilisation principale des logements : _____

Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale) Location
 Si le projet est un foyer ou une résidence, à quel titre : Résidence principale Résidence secondaire

Résidence pour personnes âgées Résidence pour étudiants Résidence de tourisme
 Résidence hôtelière à vocation sociale Résidence sociale Résidence pour personnes handicapées

Autres, précisez : _____

• Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type : _____

• Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces : _____

1 pièce _____ 2 pièces _____ 3 pièces _____ 4 pièces _____ 5 pièces _____ 6 pièces et plus _____
 • Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé : au-dessus du sol _____ et au-dessous du sol _____
 • Indiquez si vos travaux comprennent notamment :
 Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires

• Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif : Transport Enseignement et recherche Action sociale Culture et loisir

Ouvrage spécial Santé

5.3 - Destination des constructions et tableau des surfaces (uniquement à remplir si votre projet de construction est situé dans une commune couverte par un plan local d'urbanisme ou un document en tenant lieu appliquant l'article R.123-9 du code de l'urbanisme dans sa rédaction antérieure au 1er janvier 2016).

surfaces de plancher en m²

Destinations	Surface existante avant travaux (A)	Surface créée (B)	Surface créée par changement de destination (C)	Surface supprimée (D)	Surface supprimée par changement de destination (E)	Surface totale = (A) + (B) + (C) - (D) - (E)
Habitation						
Hébergement hôtelier						
Bureaux						
Commerce		228,38 m²	0 m²			228,38 m²
Artisanat						
Industrie						
Exploitation agricole ou forestière						
Entrepôt						
Service public ou d'intérêt collectif						
Surfaces totales (m²)						

Vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces.

La surface de plancher d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plancher supérieure à 1,90 m, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction, sous certaines conditions, des vides et des terrasses, des aires de service et des surfaces de plancher annexes à l'habitation (voir l'article R.111-22 du Code de l'urbanisme).

6 Il peut s'agir d'une surface nouvelle construite à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local non constitutif de surface de plancher (ex : transformation du garage d'une habitation en chambre).

7 Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des neuf destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations. Par exemple : la transformation de surfaces de bureaux en hôtel ou la transformation d'une habitation en commerce.

8 Il peut s'agir d'une surface démolie à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local constitutif de surface de plancher (ex : transformation d'un commerce en local technique dans un immeuble commercial).

9 L'activité d'artisan est définie par la loi n°96 603 du 5 juillet 1996 dans ses articles 19 et suivants, « activités professionnelles indépendantes de production, de transformation, de réparation, ou prestation de service relevant de l'artisanat et figurant sur une liste annexée au décret N° 98-247 du 2 avril 1998 ».

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-A1
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

8 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire la présente déclaration préalable.¹⁰
Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.
J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code et de l'obligation de respecter ces règles.
Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.
À VAJOURS
Le : 2 5 / 0 6 / 2 0 2 1

Signature du déclarant

Vous devrez produire :
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet fait l'objet d'une demande de dérogation auprès de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Vu pour être annexé à la déclaration préalable N° 033012027
Vajours, le 25/06/2021
Le Maire,

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU
Mairie de Vajours
Seigneurie

28 JUIN 2021
DP 093 074 271 C 00 27
Bureau compétences

10 Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des quatre cas suivants :
- vous êtes propriétaire du terrain ou des propriétés ;
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;
- vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :
Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectifier dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectifier. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 1,4,8,4

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 1,4,8,5

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 1,4,8,8

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 1,4,8,9

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 1,4,9,2

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : A,0 Numéro : 4,0,4

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : 0,0,0 Section : 0,0 Numéro : 0,0,0

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Surficie totale du terrain (en m²) :

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09251410027
09251410027
0310817021
Vaujours, le
Le Maire,
Le Maire,

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,
Stéphane PAU



Accusé complémentaire
28 JUIN 2021
093 093 071 21 000

Accusé de réception en préfecture
 093-269300372-20210803-2021-280-A1
 Date de télétransmission : 12/08/2021
 Date de réception préfecture : 12/08/2021

4 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables

Nombre d'exemplaires à fournir	Pièces
1 exemplaire par dossier	F4. Le statut de l'établissement public (à caractère industriel et commercial ou administratif)
1 exemplaire par dossier	F5. Les statuts de l'association et le justificatif de la gestion désintéressée au sens de l'article 206 1 bis 1er alinéa du code général des impôts
1 exemplaire par dossier	Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme : F6. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme)
1 exemplaire par dossier	Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme : F7. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme)
1 exemplaire par dossier	Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme : F8. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre
1 exemplaire par dossier	F9. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme
1 exemplaire par dossier	Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine (19) : F10. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la 1 ^{er} aout 2003

5 - Autres renseignements

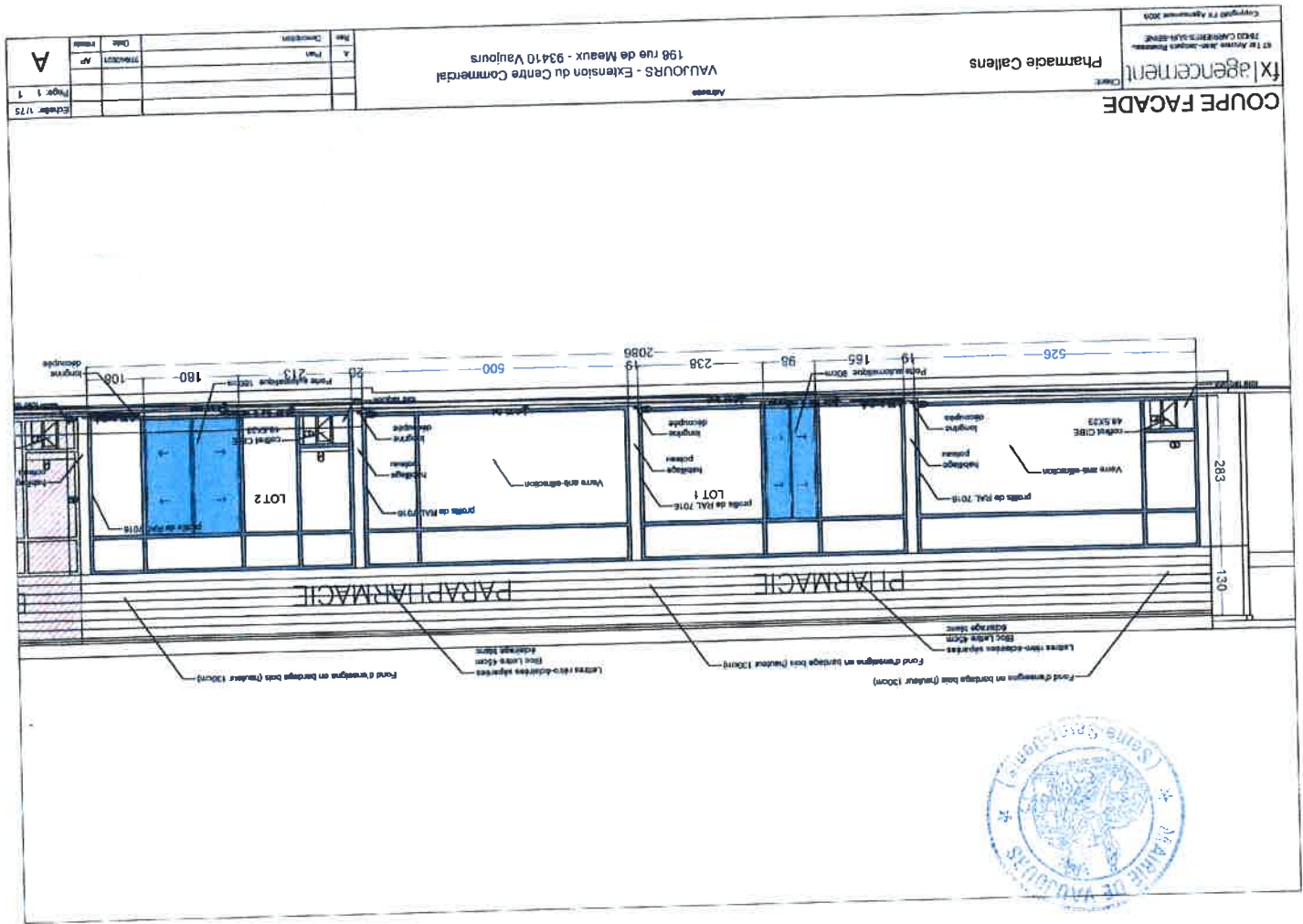
(informations complémentaires et justificatifs éventuels notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables

Vu pour être annexé à la déclaration préalable
 N° 0310812021
 Vaujours, le 02/08/2021
 Le Maire,

Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse de vos taxes plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner

Nouvelle adresse : Numéro : Voie :
 Localité :
 Lieu-dit :
 Code postal : BP : Cedex :
 Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

Date 2 5 / 0 6 / 2 0 2 1
 Nom et Signature du déclarant
 Stéphane PAU




 Stéphane PAU
 Pour le Maire,
 Le 6^{me} Adjoint,



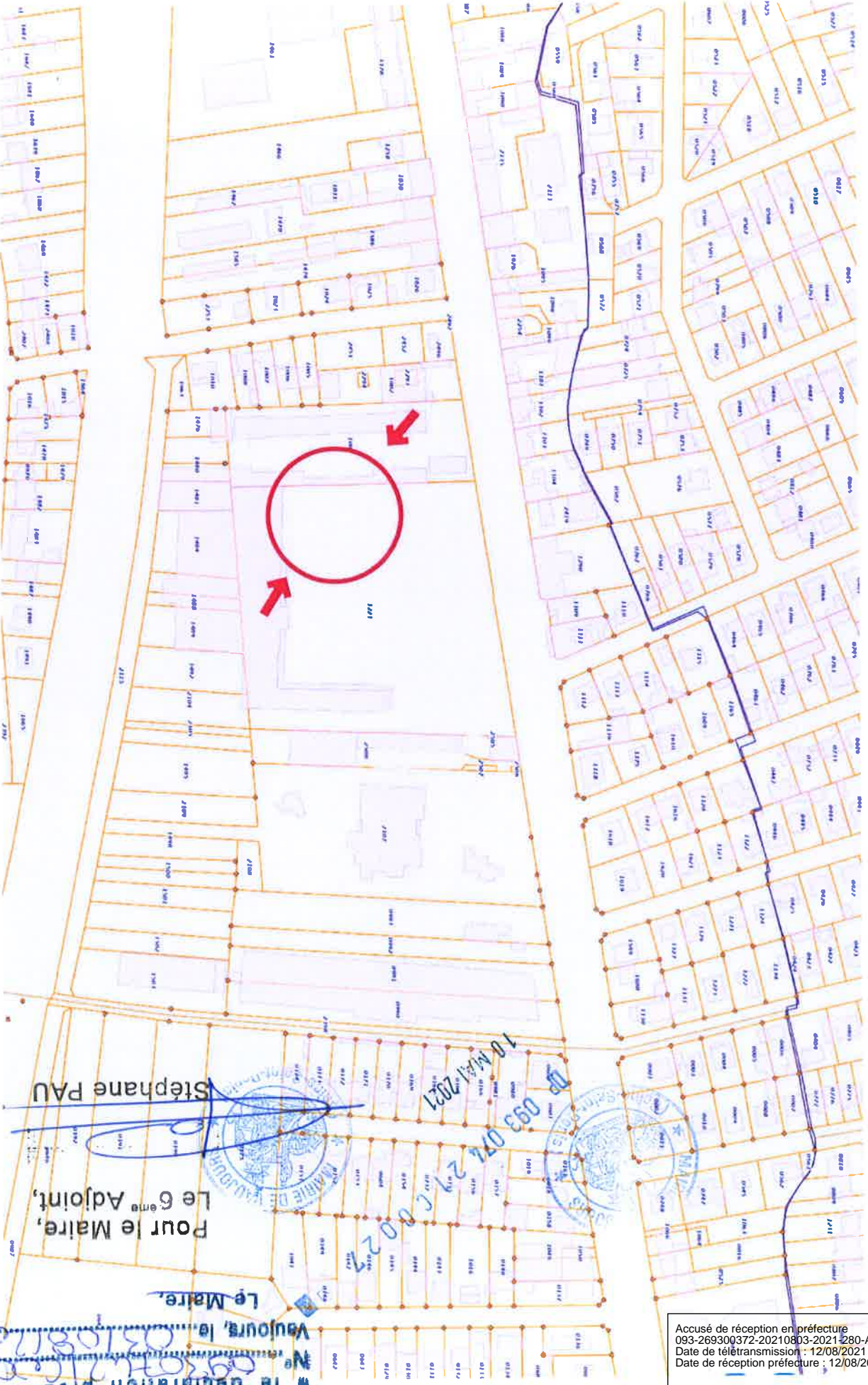
10 MAI 2021
 DR 093 074 21 C 00 27
 10 MAI 2021



Accusé de réception en préfecture
 093-269300372-20210803-2021-280-A1
 Date de télétransmission : 12/08/2021
 Date de réception préfecture : 12/08/2021

Vu pour être annexé
 à la délibération préalable
 N° 0310812021
 Vaujours, le... 03/08/2021
 Le Maire,

PLAN CADASTRAL
198 Rue de Meaux - 93410 VAUJOURS



Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-AI
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 2021-08120
Vaujours, le
Le Maire,
Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,
Stéphane PAU

PLAN DE SITUATION
198 Rue de Meaux - 93410 VAUJOURS



Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 2021081250
Vaujours, le 12/08/2021

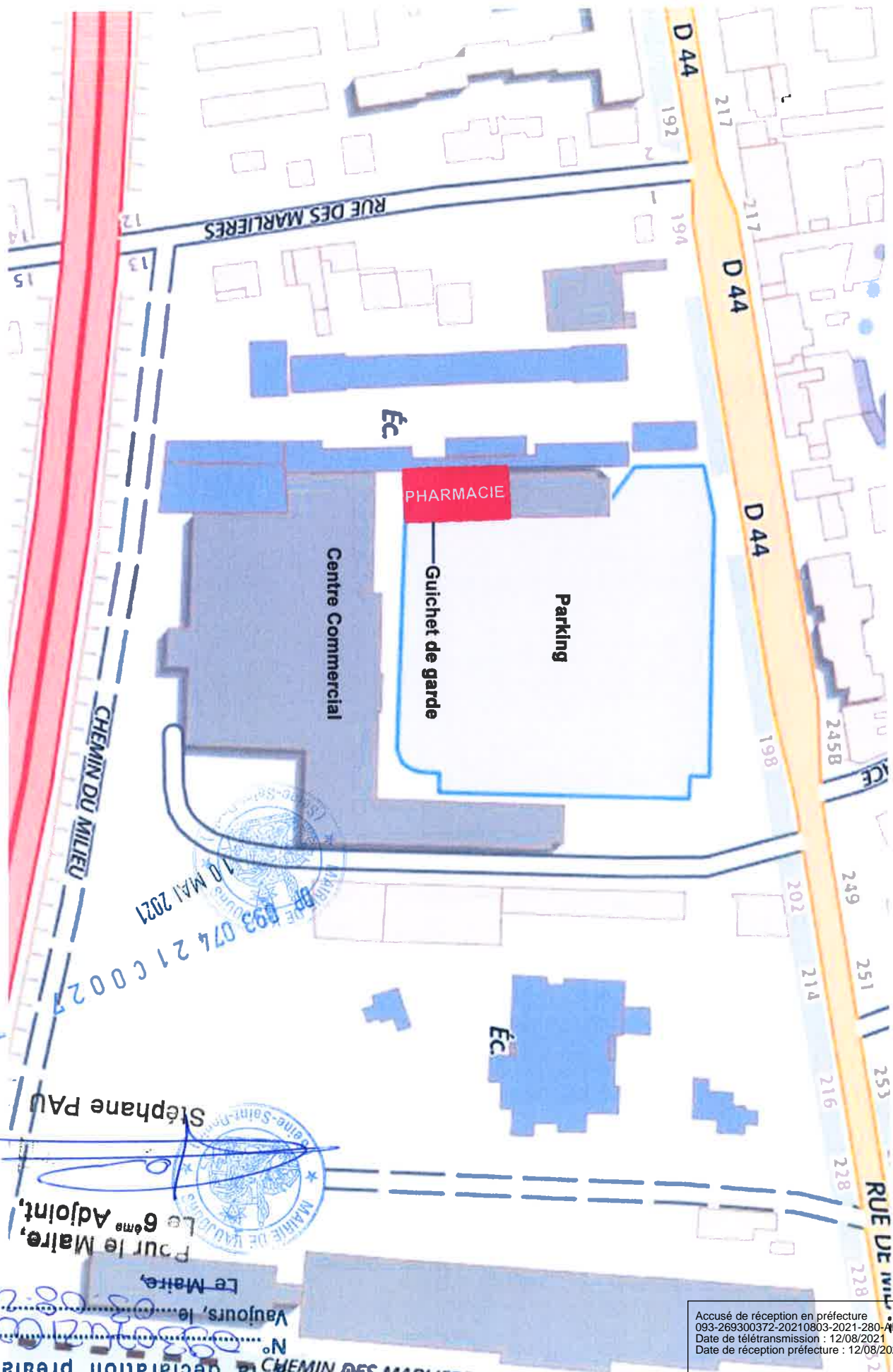
Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,
Stephane PAU

105

10 MAI 2021
093 074 21 C 0027
Mairie de Vaujours
198 Rue de Meaux

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-A1
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

PLAN DE MASSE
198 Rue de Meaux - 93410 VAUJOURS



MAIRIE DE VAUJOURS
10 MAI 2021
093 074 21 C 00 27

MAIRIE DE VAUJOURS
Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,
Stéphane PAU

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 2021-03-08-007
Vaujours, le
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-A1
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

FAÇADE PROJET
Extension du Centre Commercial - 198 rue de Meaux - 93410 Vaujours



Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-A1
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021

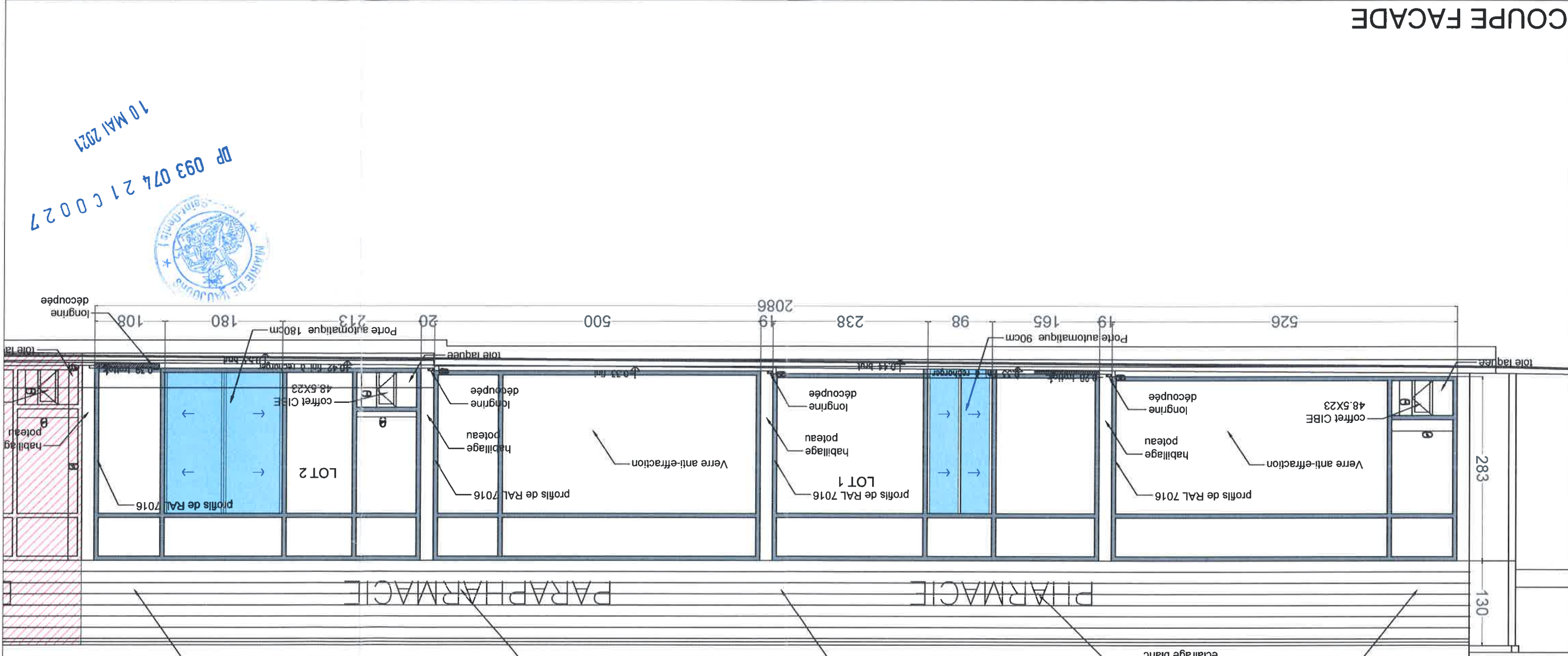
COUPE FACADE

Client: **Pharmacie Callens**

Adresse: **VAUJOURS - Extension du Centre Commercial
198 rue de Meaux - 93410 Vaujours**

Copyright © FX Agencement 2020
87 Ter Avenue Jean-Jacques Rousseau
78420 CARRIERES-SUR-SEINE

A	Rev.	Description	Date	Initiale
	A	Plan	27/04/2021	AP
Echelle: 1/75		Page: 1		



Fond d'enseigne en bardage bois (hauteur 130cm)
 Lettres rétro-éclairées séparées
 Bloc Lettre 45cm
 éclairage blanc

Fond d'enseigne en bardage bois (hauteur 130cm)
 Lettres rétro-éclairées séparées
 Bloc Lettre 45cm
 éclairage blanc

Fond d'enseigne en bardage bois (hauteur 130cm)
 Lettres rétro-éclairées séparées
 Bloc Lettre 45cm
 éclairage blanc

Vu pour être annexé à la déclaration préalable
 N° 2021-03102-01
 Vaujours, le 03/08/2021
 Le Maire,
 Pour le Maire,
 Le 6^{ème} Adjoint,
 Stéphane PAU

Accusé de réception en préfecture
 093-269300372-20210803-2021-280-AI
 Date de télétransmission : 12/08/2021
 Date de réception préfecture : 12/08/2021



10 MAI 2021
 DP 093 074 21 C 00 27

COUPE FACADE

Client: **Pharmacie Callens**

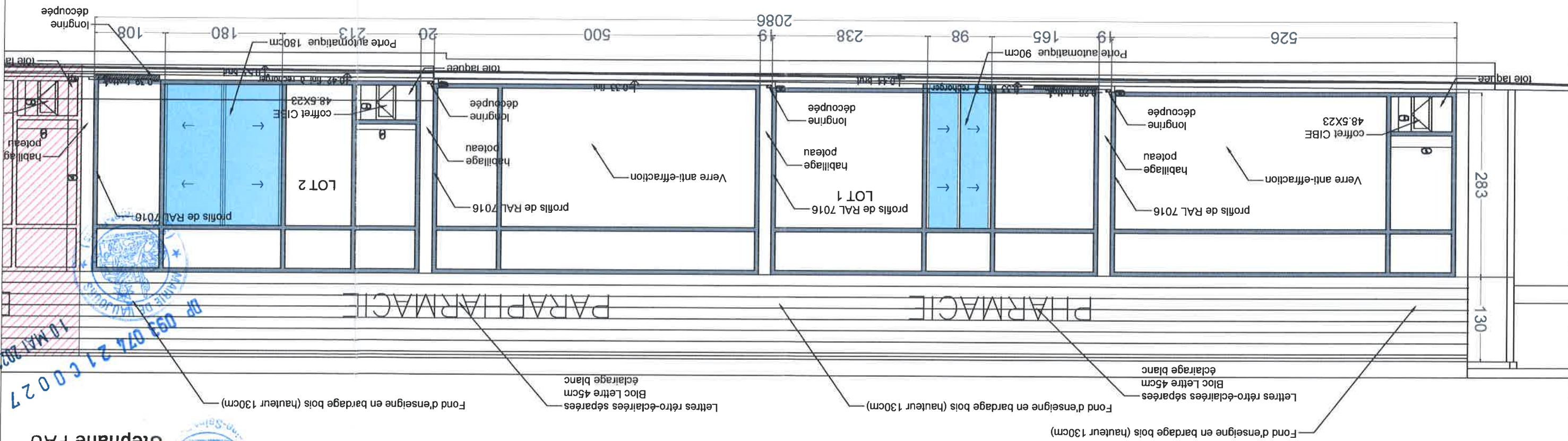
97 Ter Avenue Jean-Jacques Rousseau
78420 CARRERES-SUR-SEINE

Copyright © FX Agencement 2020

Adresse: **VAJOURS - Extension du Centre Commercial**
198 rue de Meaux - 93410 Vajours

Rev.	Description	Date	Initiale
A	Plan	27/04/2021	AP

Page: 1 / 1
Echelle: 1/75



Stéphane PAU
Le Maire Adjoint,
Pour le Maire,
Le Maire,
à la déclaration préalable
N° 0930415027
Vajours, le 03/08/2021
Vu pour être annexé

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210803-2021-280-AI
Date de télétransmission : 12/08/2021
Date de réception préfecture : 12/08/2021